

L'ASSURANCE DANS LE FINANCEMENT DES DÉPENSES DE SANTÉ EN 2020

DIRECTION STATISTIQUES & RECHERCHE
ÉCONOMIQUE

La présente note retrace les principaux résultats des comptes de la santé : la consommation de soins et de biens médicaux (CSBM), son évolution, ses composantes et son mode de financement.

1. En 2020, la CSBM s'élève à 209,2 Md€, en hausse de 0,4 % par rapport à 2019 (cf. tableau 1).

Conséquence de la crise sanitaire, la CSBM décélère en 2020 (+0,4 % après +2,0 % en 2019) et enregistre la plus faible croissance jamais observée depuis 1950, première année disponible des Comptes de la santé. Les soins hospitaliers demeurent le poste de dépenses le plus important (48,1 % de la CSBM), suivis de la consommation de soins de ville (27,3 %) et de la consommation de médicaments (14,4 %). Les deux dernières composantes ont un poids nettement plus faible : 8,0 % pour les autres biens médicaux qui incluent l'optique (3,0 %) et les prothèses auditives (0,6 %), et 2,2 % pour les transports sanitaires.

Tous les grands postes de la CSBM diminuent à l'exception des soins hospitaliers (+3,7 % après +2,1 %) en raison des hausses de rémunérations dans les établissements publics¹. La consommation des soins de ville recule (-1,5 % après +2,9 % en 2019) portée principalement par les baisses des soins de médecins (-4,8 % après +2,2 %) et des soins des dentistes (-8,9 % après +2,9 %) et malgré le fort dynamisme de la consommation d'analyses et de prélèvements en laboratoires (+37,4 % après +2,9 %) en lien avec les nombreux dépistages réalisés. La consommation de médicaments poursuit sa baisse pour la sixième année consécutive (-3,4 % après -0,7 %) et celle des autres biens médicaux diminue de 2,0 % (après +4,7 %) du fait notamment du net recul du poste optique (-7,3 % après +6,8 %) qui constitue plus du tiers du poste. Enfin, la baisse est particulièrement marquée pour la consommation de transports sanitaires (-9,4 % après -0,8 %).

Tableau 1 : chiffres clés de la consommation de soins et de biens médicaux en 2020

	En niveau (en Md€)	Part (en %)	En évolution par rapport à 2019 (en %)
Ensemble de la CSBM	209,2	100 %	+0,4 %
Soins hospitaliers	100,5	48,1 %	+3,7 %
Soins de ville	57,2	27,3 %	-1,5 %
dont soins des médecins (yc sages-femmes)	21,6	10,3 %	-4,8 %
dont soins des auxiliaires médicaux	18,4	8,8 %	-1,0 %
dont soins des dentistes	10,9	5,2 %	-8,9 %
dont laboratoires d'analyses	6,2	3,0 %	+37,4 %
dont cures thermales	0,2	0,1 %	-57,7 %
Médicaments	30,2	14,4 %	-3,4 %
Autres biens médicaux	16,7	8,0 %	-2,0 %
dont optique	6,3	3,0 %	-7,3 %
dont prothèses auditives	1,3	0,6 %	+1,9 %
dont orthèses, prothèses externes, VHP, matériels, aliments et pansements	9,1	4,4 %	+1,4 %
Transports sanitaires	4,6	2,2 %	-9,4 %

Source : Drees, Les dépenses de santé en 2020 – Résultats des Comptes de la santé (édition 2021).

¹ Premiers effets de la mise en œuvre des mesures des accords du Ségur de la santé avec l'octroi d'augmentations aux personnels de la fonction publique hospitalière ; primes exceptionnelles et majorations des heures supplémentaires ont également été versées par l'assurance maladie aux personnels les plus exposés à l'épidémie.

2. Le financement de la CSBM par les régimes publics augmente fortement (+1,8 pt, à 81,2 %) tandis que celui des OC diminue (-1,1 pt, à 12,3 %) tout comme celui des ménages (-0,7 pt, à 6,5 %).

La part du financement supporté par l'ensemble des régimes publics² progresse fortement en 2020 en lien avec les dépenses supplémentaires dues à la crise sanitaire financées en grande partie par la Sécurité sociale (tests de dépistages et soins hospitaliers), et également par la hausse tendancielle des effectifs de personnes exonérées de ticket modérateur au titre des affections de longue durée (ALD) en lien avec le vieillissement de la population française.

La part du financement supporté par les organismes complémentaires recule en 2020, les prestations versées ayant diminué de 2,2 milliards d'euros sur un an (-7,8 %) en raison des moindres dépenses pendant les périodes de confinement. Si cette baisse concerne tous les postes, elle est principalement due aux soins de ville (-7,2 %), avec notamment les reculs des soins des médecins et des auxiliaires médicaux (-11,2 %) et aux biens médicaux (-8,5 %) en raison de l'optique (-10,8 %). Le financement supporté par les sociétés d'assurance poursuit sa progression en 2020 (33,9 % des prestations des OC et 4,2 % du financement global de la CSBM) tandis que ceux des mutuelles (47,7 % et 5,9 % respectivement) et des institutions de prévoyance (18,4 % et 2,3 %) continuent de reculer.

Le reste à charge des ménages passe de 7,2 % en 2019 à 6,5 % en 2020 et demeure le plus faible parmi les pays de l'OCDE et nouveaux membres de l'Union Européenne.

3. Les sources de financement diffèrent selon le poste de dépenses (cf. tableau 2)

Les soins hospitaliers et les transports sanitaires sont principalement pris en charge par les régimes publics (financement de 94,0 % et 93,9 % respectivement). À l'opposé, ces régimes interviennent très peu dans les dépenses d'optique où les organismes complémentaires assurent 69,6 % des dépenses. Les OC sont également les principaux financeurs des soins des dentistes (43,3 %) et des prothèses auditives (23,2 %). Les soins des dentistes sont ceux qui font intervenir de manière la plus équilibrée les différents financeurs : 38,3 % pour les régimes publics, 43,3 % pour les OC et 18,3 % de reste à charge pour les ménages.

Tableau 2 : structure du financement de la consommation de soins et de biens médicaux

	En niveau en 2020			En évolution par rapport à 2019 (en point de %)		
	Régimes publics	Organismes complémentaires	Reste à charge des ménages	Régimes publics	Organismes complémentaires	Reste à charge des ménages
Ensemble de la CSBM (en Md€)	169,9	25,7	13,6	-	-	-
Ensemble de la CSBM	81,2 %	12,3 %	6,5 %	+1,8 pp	-1,1 pp	-0,7 pp
Soins hospitaliers	94,0 %	4,6 %	1,4 %	+1,0 pp	-0,5 pp	-0,5 pp
Soins de ville	71,1 %	19,7 %	9,2 %	+2,6 pp	-1,2 pp	-1,4 pp
dont soins des médecins (y compris sages-femmes)	74,1 %	17,3 %	8,6 %	+1,4 pp	-1,2 pp	-0,2 pp
dont soins des auxiliaires médicaux	83,8 %	9,3 %	6,9 %	+1,7 pp	-1,1 pp	-0,6 pp
dont soins des dentistes	38,3 %	43,3 %	18,3 %	+0,6 pp	+3,2 pp	-3,8 pp
dont laboratoires d'analyses ^(*)	80,5 %	17,4 %	2,2 %	+7,6 pp	-7,3 pp	-0,3 pp
Médicaments	75,0 %	12,2 %	12,8 %	+1,0 pp	-0,7 pp	-0,3 pp
Autres biens médicaux	46,6 %	36,0 %	17,4 %	+1,7 pp	-2,5 pp	+0,9 pp
dont optique	2,9 %	69,6 %	27,4 %	-1,4 pp	-2,7 pp	+4,1 pp
dont orthèses, prothèses externes, VHP, matériels, aliments et pansements	73,1 %	15,6 %	11,3 %	+1,2 pp	-0,5 pp	-0,7 pp
dont prothèses auditives	18,7 %	23,2 %	58,1 %	-	-	-
Transports sanitaires	93,9 %	3,4 %	2,7 %	-0,1 pp	-0,5 pp	+0,5 pp

Source : Drees, Les dépenses de santé en 2020 – Résultats des Comptes de la santé (édition 2021). ^(*) Y compris les cures thermales

² Outre la sécurité sociale qui couvre l'ensemble des régimes obligatoires, les financements supportés par les régimes publics comprennent ceux à la charge de l'État, des collectivités locales et la CMU-C des organismes de base.

³ À 9 % de la dépense courante de santé au sens international (DSCi, indicateur quelque peu différent de la CSBM) contre 15 % pour l'Union européenne.